

AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 4

décembre 2001

L'« ACCORD » DE KIMBERLEY : DES DEMI-MESURES

Le chien de garde n'a pas toutes ses dents, selon les ONG

Le Processus de Kimberley, qui vise à mettre fin au commerce des diamants de guerre, a tenu ce qui devait être sa dernière rencontre à Gaborone, au Botswana, au cours de la dernière semaine de novembre. La treizième séance a mené à la signature, au cours d'une rencontre ministérielle, d'un accord final qui sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies pour sa considération au cours de la 56^{ième} session qui recommence en mars 2002. Lors de la rencontre, on a réalisé des progrès importants sur des questions qui avaient préoccupé les délégués au cours des séances précédentes. On est parvenu à s'entendre sur les détails concernant les certificats d'exportation et de ré-exportation, sur les normes minimales de contrôle dans les pays où se font l'extraction et le commerce, sur les statistiques et sur un processus d'inclusion de tous les pays à titre de participants au processus. Le Processus de Kimberley constitue une première en ce qui a trait au degré de coopération obtenu entre les gouvernements, l'industrie et les ONG ainsi qu'à la vitesse relative à laquelle on est parvenu à obtenir un large consensus.

Le document final, cependant, a dilué la question cruciale de la vérification et de la surveillance. Les ONG estiment que pour garantir la crédibilité et l'efficacité du système, il faut que des missions de réexamen en déterminent la conformité aux normes minimales. Toutefois, les termes utilisés à ce sujet dans l'accord de Gaborone étaient vagues et conféraient un caractère volontaire aux missions d'examen. De plus, les différends seront réglés par consensus, ce qui veut dire que n'importe quel pays participant aura un droit de veto. Aucune disposition n'a été prévue concernant un secrétariat permanent, et le mécanisme reposera sur une « entente internationale » plutôt que sur une entente ayant force obligatoire entre les États. Les réactions des ONG présentes à la rencontre ont été positives quant aux réalisations de celle-ci et à la présidence avisée du président du conseil d'administration du South African Diamond Board, **Abbey Chikane**, mais elles ont affirmé qu'il fallait remédier aux faiblesses de l'accord avant que le mécanisme ne puisse entrer en vigueur. Elles ont également pressé le Conseil de sécurité des Nations Unies de porter attention à cette question afin de conférer au mécanisme des assises beaucoup plus solides sur le plan du droit international.

Une prochaine réunion du Processus de Kimberley aura lieu au Canada en février ou mars 2002, apparemment pour discuter des détails de procédure. Les ONG insistent pour qu'on s'y penche sur la question d'une surveillance crédible et efficace. Un communiqué de presse conjoint des ONG affirmait que : « C'est seulement ainsi que la loi pourra vraiment assujettir les personnes et les pays dont les actes de terrorisme insensés financés par les diamants font perdurer les conflits. (voir la page 3)

AL-QAEDA : LA FILIÈRE DES DIAMANTS

Des dénégations partout

Depuis de nombreuses années, le réseau Al-Qaeda d'**Oussama ben Laden** utilise les diamants de la Sierra Leone comme investissement et pour transférer de l'argent sans se faire prendre. Et l'un des principaux conseillers du Revolutionary United Front (RUF), **Ibrahim Bah**, entretient depuis longtemps des relations étroites avec Al-Qaeda. Voilà ce que révélait essentiellement un très long article paru dans le *Washington Post* du 2 novembre, qui établissait aussi des liens entre Bah et de nombreuses personnes figurant sur la liste des personnes recherchées par le FBI, dont des suspects recherchés en rapport avec l'attentat à la bombe à l'ambassade des États-Unis en Tanzanie.

Ibrahim Bah est bien connu en Sierra Leone comme l'un des chefs des opérations du RUF. D'origine sénégalaise ou gambienne, on dit qu'il est général dans l'armée du Burkina Faso et qu'il porte aussi le nom d'Ibrahima Balde. Deux rapports du Conseil de sécurité des Nations Unies mentionnent son nom à titre de conseiller du RUF et comme l'un des personnages clés qui font passer les diamants de la Sierra Leone à l'extérieur de la région au profit du RUF. On l'a aussi associé aux importations d'armes par le RUF et au non-respect des sanctions imposées par les Nations Unies. Le reportage du *Post* allait encore plus loin, affirmant que Bah travaille pour le compte de deux organisations terroristes et non une seule. Selon le *Post*, Bah aurait reçu son entraînement en Libye, tout comme le président du Libéria, **Charles Taylor**, le président du Burkina Faso, **Blaise Campaore**, et le leader du RUF, **Foday Sankoh**. Bah a combattu auprès de l'Hezbollah, soutenu par l'Iran, contre les forces israéliennes dans le sud du Liban, et aussi auprès des moudjahidines contre les forces soviétiques en Afghanistan, dans les années 1980, tout comme l'a fait Oussama ben Laden. L'article du *Post* nous fait suivre la piste des diamants du RUF, en passant par Monrovia, la capitale libérienne, jusqu'à deux revendeurs de diamants libanais installés à Anvers.

Un porte-parole du **Conseil supérieur du diamant**, en Belgique, a affirmé avoir trouvé ces informations surprenantes. « C'est tout à fait nouveau. Nous avons été très, très surpris », de dire **Youri Steverlyncx**. Une autre personne, quant à elle, n'a pas été très surprise; il s'agit de **Harjit Sandhu**, un représentant d'Interpol membre des groupes d'experts des Nations Unies qui se sont penchés sur la Sierra Leone en 2000 et sur le Libéria en 2001. « Où que se trouvent les diamants, en Angola, en Sierra Leone ou n'importe où ailleurs, ils essaieront manifestement d'utiliser cette voie. C'est élémentaire », a-t-il dit aux journalistes. (Suite page 4)

Veille médias

En octobre, **Douglas Farah**, du *Washington Post*, rapportait qu'**Ibrahim Bah** était au centre d'un réseau reliant les diamants du RUF en provenance de la Sierra Leone à **Al-Qaeda** (voir le reportage en page 1). Le 3 décembre, le *New Republic* rapportait que des fonctionnaires du Libéria et Ibrahim Bah avaient tenté de s'attaquer à Farah et que celui-ci avait dû quitter son domicile d'Abidjan en compagnie de son épouse et de son fils de deux ans. Selon le *New Republic*, « cela faisait suite à une campagne de détraction par un site web, menée par le gouvernement du Libéria, qui accusait Farah de divers crimes contre le pays et faisait paraître sa photo. Il faut donc ajouter ces menaces à la vie d'un reporter américain à la liste des crimes du [président **Charles Taylor**], qui comporte aussi le fait d'avoir aidé à financer Al-Qaeda et le fait d'avoir commencé une horrible guerre civile dans la Sierra Leone voisine. »

Le 1^{er} décembre, le *Nation* de Bangkok rapportait que le **gouvernement de la Thaïlande** avait mis sur pied un comité de travail sous l'égide du Board of Investment afin de trouver des mesures pour mettre fin au commerce illégal des diamants. La Thaïlande est l'un des cinq plus grands centres de taille de diamants au monde, encaissant des revenus de plus de 20 milliards de bahts par année grâce à l'exportation de diamants, selon le secrétaire général du Board of Investment, **Chakramon Phasukavanich**. Si nous ne participons pas à l'ébauche d'un plan pour enrayer le commerce des diamants de guerre, la Thaïlande pourrait se voir retirer son droit d'acheter des diamants bruts pour fournir son industrie des bijoux. Selon lui, cela aurait pour conséquence de déplacer cette industrie dans d'autres pays, provoquant ainsi un chômage généralisé.

Sous la rubrique « *La vie imite l'art* » : Le 24 octobre, *Law and Order*, la série dramatique diffusée depuis longtemps au réseau NBC, a présenté un épisode concernant les diamants de guerre, qui aurait très bien pu être écrit par des militants d'ONG. L'émission commence par un vol de diamants dans une rue de la ville de New York. Peu après, on arrête un homme qui affirme être capitaine dans l'armée de la Sierra Leone et on l'accuse du vol ainsi que du meurtre de l'un des diamantaires (à qui l'on avait aussi coupé une main). Il ressort ensuite que le chef avait été envoyé par un certain colonel Koidu afin de retrouver les diamants sortis illégalement de la Sierra Leone par des rebelles huit ans plus tôt, et cachés par un « cartel diamantaire suisse » qui contrôle les deux tiers du marché mondial des diamants. Le cartel, « Gerard Ltd. », avait cessé d'acheter des diamants de guerre mais ceux-ci avaient été conservés en attendant la bonne occasion de les recycler. Il apparaît aussi que le chef du cartel, qui avait été banni des États-Unis pour « fixation des prix », se trouve tout de même aux États-Unis, et est justement disponible pour le procès du capitaine sierra-léonien. En réalité, on dirait qu'il s'agit du procès de Henri Gerard. Il explique que, dans le passé, « Oui, ma famille a fait des erreurs; nous ne faisons pas assez attention à l'origine de ces diamants, oui... mais ma société a mené le boycott de ces diamants tachés de sang, a rompu ses relations avec certains pays, a fermé des bureaux, a travaillé avec les Nations Unies, tout cela pour essayer d'arrêter ces meurtres... Pensez-vous que nous sommes les seuls? Le monde entier regarde ailleurs : le bois de l'Amazonie, le caoutchouc de la Malaisie... » Gerard dit qu'il essaie seulement d'empêcher que les diamants « empruntent la même voie que l'industrie de la fourrure ». À la fin, on révèle que le vol était une mise en scène d'un acheteur en gros qui craignait de perdre ses « vues ». « Ils vous forcent à acheter comme des mendiants, dit-il. Il faut acheter, sans quoi on risque de ne plus être invité. »

TROIS RAPPORTS DE GROUPES D'EXPERTS DES NATIONS UNIES

Le commerce des diamants illicites se poursuit avec un égale intensité

Trois groupes d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies ont présenté leurs rapports en octobre et novembre, après une enquête de six mois faisant suite à des rapports antérieurs. Le rapport de l'Instance de surveillance pour l'Angola porte sur l'efficacité des sanctions prises contre les armes et les diamants. Le rapport du groupe d'experts sur le Libéria porte sur les sanctions du Conseil de sécurité contre les armes et les déplacements, imposées en mai, ainsi que sur les sources de revenu du gouvernement du Libéria – légales et illégales. Et le rapport du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo traite de l'exploitation illégale des ressources naturelles, y compris les diamants.

Tous les rapports décrivent le commerce ininterrompu des diamants illicites et des diamants de guerre, allongeant la liste des sociétés et des pays en cause. Le rapport sur l'Angola estime que des diamants illicites valent entre 350 et 420 millions de dollars quittent encore chaque année l'Angola, parmi lesquels près du quart et même du tiers sont vendus par les rebelles de l'UNITA; les autres sont volés, tout simplement, par les contrebandiers. Selon le rapport, il est clair qu'il incombe en premier lieu aux gouvernements d'intercepter les diamants extraits en dépit de l'embargo imposé par les Nations Unies. Pourtant, une quantité de diamants en provenance de l'Angola équivalant à 5 p. 100 de la production mondiale annuelle arrivent sur les marchés, partout au monde. « Jusqu'à maintenant, signale le rapport, pas un seul lot de pierres précieuses illicites de l'Angola n'a été intercepté nulle part... outre un lot suspect en Belgique... Aucun vendeur de diamants n'a affirmé avoir été témoin d'un commerce de pierres angolaises sur aucune bourse du diamant. Ces diamants semblent s'évanouir dans la nature après avoir quitté l'Angola. Comment cela est-il même possible étant donné l'ampleur du commerce, comparable à celui de l'Australie ou de la Namibie? Et ce qui est peut-être plus important, pourquoi est-il possible que des diamants disparaissent? »

Disponible à : <http://www.un.org/french/docs/sc/committees/Angola/966f.pdf>

Le groupe d'experts sur le Libéria s'est penché surtout sur le trafic des armes illégales au Libéria ainsi que sur les revenus générés par le bois d'œuvre sous le régime de Taylor et par l'entremise du Liberian Shipping and Corporate Registry à l'étranger. Le groupe d'experts rapporte que des diamants illicites et des diamants de guerre sont passés en contrebande, empruntant la voie d'exportation officielle en Sierra Leone, et qu'« aussi longtemps que les champs de diamant de la Sierra Leone ne seront pas sous contrôle gouvernemental, ces irrégularités se poursuivront. » Les auteurs du rapport se sont dits préoccupés par le trafic continu, en Gambie, de diamants volés en Sierra Leone, mais n'ont fait aucune recommandation à ce sujet.

Disponible à : <http://www.un.org/french/docs/sc/committees/Liberia2/1015f.pdf>

Le groupe d'experts de la RDC a traité d'une variété de ressources susceptibles d'être volées : le coltan (colombo-tantalite), l'or, le cuivre, le cobalt, le bois d'œuvre et les diamants. Le rapport fournit des détails sur la contrebande des diamants entre la RDC et la plupart des pays voisins, et sur la collusion qui prévaut dans la région. La Zambie, la Tanzanie, le Rwanda, la Namibie et le Zimbabwe sont tous de connivence et, selon le rapport, « on estime qu'environ le tiers de toute la production de diamants bruts de la République démocratique du Congo, évaluée à 300 millions de dollars par année, fait l'objet de contrebande en République centrafricaine et au Congo ». À partir de là, selon le rapport, bon nombre des diamants sont envoyés vers l'Afrique du Sud et les principaux centres commerciaux que sont Anvers, Londres et Tel Aviv. On en retrouve d'autres à Maurice, à Dubai et en Inde. À l'instar du rapport sur le Libéria, le rapport sur la RDC renferme peu de recommandations concernant les diamants, quoiqu'il mette l'accent sur « l'importance des efforts consentis par les protagonistes du Processus de Kimberley pour mettre en œuvre un cadre de réglementation international ».

Disponible à : <http://www.un.org/french/docs/sc/letters/2001/1072f.pdf>

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DES É.-U. ADOpte UNE LOI SUR LES DIAMANTS DE GUERRE

Le 28 novembre, la Chambre des représentants des États-Unis a adopté, par une majorité de 408 voix contre six, la loi tant attendue intitulée Clean Diamond Trade Act. La loi stipule que les diamants bruts qui entrent aux États-Unis ne peuvent être importés que de pays qui ont mis en œuvre un des systèmes de contrôles exigés par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ou le Processus de Kimberley, ou encore un système décrit dans la loi, qui soit le reflet du Processus de Kimberley. Le projet de loi, proposé au départ par les représentants **Tony Hall** et **Frank Wolf**, a été amendé par l'administration Bush, qui craignait que des sanctions automatiques n'aliènent certains pays alliés des États-Unis dans sa campagne antiterrorisme. L'amendement confère au président le pouvoir nécessaire pour imposer des sanctions s'il le croit opportun dans l'intérêt national. En vertu de la loi, le président doit faire rapport deux fois l'an sur les pays qui n'ont pas adopté un système de contrôles et à qui aucune sanction n'a été imposée. La loi affecte aussi une somme de 10 millions de dollars pour aider les pays qui ont besoin d'aide pour mettre en œuvre un système de contrôles. On s'attend à ce que la loi soit bientôt adoptée par le Sénat et aussitôt mise en vigueur.

UN MINISTRE DE LA SIERRA LEONE EST ARRÊTÉ

Le ministre des Transports et des Communications de la Sierra Leone a été arrêté au début de novembre en raison de sa participation à l'extraction minière illégale. **Ngor Momoh Pujeh** et sa femme ont tous deux été détenus par la commission anti-corruption pour extraction minière illégale dans la région de Kenema, et parce qu'ils étaient en possession d'une grande quantité de diamants illicites. On a interprété ce geste comme une façon pour le gouvernement de manifester son intention de traiter sévèrement la corruption. Les médias de Freetown avaient largement fait état des rumeurs qui circulaient au sujet des intérêts de Pujeh dans le commerce des diamants. *The Democrat* a rapporté qu'en janvier, Pujeh avait procédé ouvertement à l'extraction minière de diamants de guerre à Baama Konta, dans le district de Kenema, avec d'autres ministres et piliers du parti au pouvoir.

LE PROCESSUS DE KIMBERLEY (suite de la page 1)

Le libellé controversé à l'égard de la surveillance externe

Lorsqu'une clarification supplémentaire est requise, les participants aux assemblées plénières peuvent, sur recommandation du président, considérer des mesures de vérification additionnelles et décider de les exécuter. De telles mesures doivent être mises en œuvre conformément au droit international. Ces mesures peuvent comprendre, sans s'y limiter, des mesures telles que :

- des demandes de renseignements supplémentaires et de clarification de la part des participants;
- des missions d'examen par d'autres participants ou leurs représentants.

Les missions d'examen devront être menées avec le consentement du participant concerné et ne devront compter au plus que trois représentants d'autres participants.

Les participants devront décider des effectifs et des mandats des missions d'examen dont il est question ci-dessus.

LIVRES

Diamond : A Journey to the Heart of an Obsession, Matthew Hart, 2001, 276 pages, États-Unis et Canada : Penguin Viking, É.-U. 26 \$, Can. 37 \$; R.-U. : Fourth Estate, 15,99 £

Diamond est autant un récit d'aventure qu'une introduction au commerce des diamants. Les meilleurs passages de l'aventure racontent les voyages de l'auteur au Brésil, dans le Nord canadien et dans le Surat, au cœur de la région du diamant de l'Inde. Le livre explique les subtilités de l'achat et de la taille des diamants, ainsi que les mystères du système de ventes de « vues » de la société **De Beers**. Le livre *Diamond* souscrit toutefois aux légendes, cependant, anciennes et nouvelles. On y raconte encore les légendes d'**Ernest Oppenheimer** et **Barney Barnato** et de leur lutte pour succéder à **Cecil Rhodes**; du diamant « briseur de marché » de **Harry Winston**; et le fait que **Edward Wharton-Tigar** a découvert que la société De Beers sous-évaluait les diamants du Sierra Leone Selection Trust (SLST), peut-être depuis des années. On a réservé 50 pages à la recherche de diamants au Canada à la fin des années 1980; la dernière moitié du livre décrit la « fin de l'ancien cartel » et les nouveaux défis auxquels doit faire face le monde du diamant.

Un intéressant mais trop court chapitre est consacré aux diamants illicites; l'auteur y donne à penser que le crime organisé en Russie pourrait être responsable du vol de jusqu'à 40 p. 100 de la production du pays : « Un milieu interlope du diamant illicite existe parallèlement au commerce légal, et la ligne qui les sépare est floue. » Un chapitre sur les « diamants de guerre » mentionne les noms de **Charmian Gooch** et **Alex Yearsely**, de **Global Witness**, ainsi que ceux de l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies **Robert Fowler**, de **Martin Rapoport**, du **World Diamond Council** et de **Partenariat Afrique Canada**. De toute évidence, M. Hart est sceptique en ce qui concerne le Processus de Kimberley : « Il existait déjà des lois et des résolutions interdisant les diamants de guerre; pourtant leur commerce n'a pas été très perturbé. » *Diamond* est de lecture agréable. Jamais ennuyant, le livre est un tissu d'histoire, de politique, d'aventure, d'économie et de vol, l'histoire d'un commerce unique et de son unique produit.

Barren Lands : An Epic Search for Diamonds in the North American Arctic, Kevin Krajick, 2001, 442 pages, New York : Times Books, Henry Holt and Co., 26 \$ US; R.-U. : W.H. Freeman, 18,99 £

Barren Lands est très certainement une histoire épique, une sorte de récit d'aventure géologique où se mêlent un peu d'histoire et un voyage dans le monde des actions minières cotées en cents. Le livre traite de la recherche, sur 200 ans, de diamants en Amérique du Nord, et de la découverte de diamants au Lac de Gras, à 300 kilomètres au nord-est de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada. Il se compare, en quelque sorte, au cinquième chapitre du livre de Matthew Hart, mais développé sur plus de 450 pages où l'on parle d'exploration, d'aventure, de machinations, de faux espoirs et de cette prodigieuse journée au Lac de Gras qui se transformera en quelques prodigieuses années pour **BHP Billiton**, **RTZ** et **De Beers**, une fois toutes les mines ouvertes. À la fin de la présente décennie, le Canada produira jusqu'à 15 p. 100 des diamants du monde, tous provenant de ce que l'auteur appelle « les Barrens » (suite à la page 4).

AL-QAEDA : LA FILIÈRE DES DIAMANTS (suite de la page 1)

On a mentionné ailleurs l'utilisation des pierres précieuses par Al-Qaeda pour gagner et faire circuler de l'argent. Une longue enquête du *Wall Street Journal* rapportait le 16 novembre qu'Al-Qaeda avait de profondes racines au sein de l'industrie de la tanzanite, en Tanzanie. De nombreux associés de ben Laden, appelés à témoigner dans l'affaire de l'attentat à la bombe à l'ambassade des États-Unis à Dar es Salaam, ont décrit en détail l'itinéraire de la tanzanite par le Kenya jusqu'à Hong Kong. Le *Wall Street Journal* a trouvé d'autres liens avec Dubai, affirmant que les responsables de l'application de la loi des États-Unis avaient découvert que Dubai constitue un refuge pour les intérêts commerciaux d'Al-Qaeda. **Cap Beesley**, président des American Gemological Laboratories à New York, s'est dit d'accord. « Dubai est le genre d'endroit qui devrait signaler qu'il se passe quelque chose de louche, a-t-il dit. Lorsqu'on constate des réacheminements vers des destinations peu courantes, comme Dubai, on peut conclure que quelqu'un profite

financièrement de cet accroc aux règles. » Dubai est devenue un important centre de commerce du diamant ces dernières années. Parallèlement, au mois d'octobre, le Treasury Department des États-Unis a gelé les actifs d'un illustre homme d'affaires saoudien accusé d'acheminer des millions de dollars vers Oussama ben Laden. **Yasin al-Qadi** a également investi trois millions de dollars dans **Global Diamond Resources**, une société d'exploration et de mines de diamants située en Californie et qui fait affaire, entre autres, en Afrique du Sud. On a rapporté que al-Qadi a qualifié cette histoire d'« insensée ». La Tanzanian Mineral Dealers Association a nié tout lien entre ben Laden et le commerce tanzanien. **Issa Sesay**, un leader du RUF de la Sierra Leone, a aussi nié toute forme de lien avec Ben Laden, au cours d'une entrevue avec Radio France Internationale. « Non, non, a-t-il dit. Nous ne ferions jamais affaire avec ce genre de personnes, et je n'en ai aucune connaissance et je ne fais aucune affaire avec eux. Nous n'avons rien à voir avec eux, vous savez, en autant que je sache en ce qui concerne l'actuel processus de paix en Sierra Leone, et même si l'on retourne en arrière aussi loin que 1998 ou 1999, nous n'en avons pas idée. Nous n'avons pas connaissance d'avoir été en contact avec ces personnes dont vous parlez. Nous n'avons jamais rencontré les [Algériens ?], nous ne faisons pas affaire avec eux et n'avons jamais travaillé avec eux. Il ne nous a jamais été donné de rencontrer ces gens et nous n'avons jamais été en contact avec eux. Nous ne traitons aucune affaire avec eux. Nous ne faisons aucun commerce avec eux, pour autant que je sache. »

Les reportages sur Al-Qaeda ne sont pas tous fondés. Le 31 octobre, un reportage de la BBC reliait à tort un actionnaire de **Oryx Natural Resources**, une entreprise enregistrée aux îles Cayman, à Al-Qaeda. La société, dont l'association avec le président du Zimbabwe, **Robert Mugabe**, avait soulevé une polémique, a dû cesser ses activités relatives aux diamants durant une période de trois semaines et, par la suite, a poursuivi la BBC en justice. La BBC a subséquemment publié des excuses.

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication conjointe de Partenariat Afrique Canada (Ottawa), de l'International Peace Information Service (Anvers) et du Network Movement for Justice and Development (Freetown). Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui du Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, de l'Agence canadienne de développement international, du Department for International Development, de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, du Centre de recherches pour le développement international, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, du Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, d'Inter Pares, de CUSO, de Terre sans frontières, du Centre canadien d'étude et de coopération internationale et d'autres.

Pour communiquer avec *Autres facettes*, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, ON, K1N 7Z2 Canada; courriel :

hsda@partnershipafricacanada.org
www.partenariatafriquecanada.org
 ISSN : 1496-7502

LIVRES (Suite de page 3)

D'autres les appellent aussi les Barrens et, en décrivant la région comme un pays perdu jusqu'au chapitre 19, Krajick jalonne son terrain et construit son histoire sur le roc et les géologues plutôt que sur les gens qui vivent dans la région. Non seulement l'histoire des négociations de BHP avec les Autochtones, les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'un éventail d'organismes environnementaux est-elle brève, elle adopte presque uniquement le point de vue de la BHP, la première société à avoir commencé à creuser. Les « protecteurs de l'environnement » dont, selon l'auteur, certains ne pouvaient auparavant situer la région sur une carte, ont soudainement pris conscience qu'il s'agissait de la dernière frontière. Les Dénés ont tout à coup redécouvert les Barrens, s'inquiétant pour le caribou, la pêche, la pollution de l'eau et la perte d'artefacts ancestraux. « Peut-être avaient-ils peur par-dessus tout qu'on les tiennent à l'écart des profits. » Tout au long de l'histoire, les populations locales n'ont pas toujours profité des diamants qui, dans le cas de certains pays d'Afrique, se sont avérés davantage une calamité qu'une bénédiction. Le fait que l'auteur rabaisse les habitants locaux parce qu'ils veulent protéger leurs terres, jusqu'ici ignorées du monde, et tirer le meilleur parti de leurs ressources, laisse un goût amer à la fin de la lecture de cette aventure par ailleurs fascinante et bien écrite.

The Graves Are Not Yet Full: Race, Tribe and Power in the Heart of Africa, Bill Berkeley, Basic Books, New York, 2001, 309 pages, 27,50 \$US.

Bill Berkeley, éditorialiste au *New York Times* et ami de longue date de l'Afrique, cherche dans ce livre à réfuter les « inepties » diffusées par Robert Kaplan et les nombreuses autres personnes qui qualifient l'« altérité » de l'Afrique et les multiples crises du continent de « sans bon sens » et « alimentées par des instincts primordiaux ». Berkeley s'appuie sur plus d'une décennie de reportages sur l'Afrique pour analyser de façon percutante un certain nombre de guerres sur le continent et pour tracer des portraits convaincants de certaines des personnes « maléfiques » qui ont été parties à la destruction de certaines régions. **Charles Taylor**, du Libéria, « dont l'intuition distinctive a été de percevoir que la volonté de tuer des autres pouvait être mise au profit de sa propre soif de pouvoir et de pillage »; **Mobutu**, du Zaïre, « le kleptocrate qui a su exploiter la haine justifiée à l'égard de son régime rapace en la destinant vers d'autres »; **Buthelezi**, de l'Afrique du Sud, le « loyal autochtone » de l'apartheid, qui a mis les Zoulous militants au service de la tyrannie des Blancs, menant à l'assassinat de 20 000 Zoulous; le maire d'une petite ville du Rwanda, qui a organisé la tuerie massive de Tutsis; et pour souligner le fait que les crises de l'Afrique ne sont jamais loin des manipulations des grandes puissances occidentales, un portrait de **Chester Crocker**, où celui-ci apparaît comme un secrétaire d'État adjoint des États-Unis « dont les apologies éhontées de clients violents sont un cas type de l'engagement destructeur de l'Amérique en Afrique durant la guerre froide. »

Ce livre est une excellente étude des méthodes de la tyrannie, de la façon dont des dirigeants corrompus et despotes manipulent l'ethnicité pour préserver leur pouvoir et leur capacité de piller, et de la violence et de la destruction qu'engendre habituellement ce processus. Berkeley soutient qu'il n'y a là rien d'« africain » : il s'agit d'un commentaire sur la cupidité et l'abus de pouvoir, un problème universel.